

**CONSEIL MUNICIPAL
DE
CHARTRIER FERRIERE**

SEANCE DU 26 JUILLET 2022

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

Absents / – Mme CANTEGREL excusée

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 21.06. 2022 est adopté à l'unanimité

Tarif cantine scolaire : ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION DU MEME OBJET

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter le prix des repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2022 comme suit :

Prix cantine au 01/09/2022/ 2.80€ / repas enfants
/ 4.50€ / repas adultes

RGPD : Désignation d'un délégué à la protection des données :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner comme représentant de la commune à la protection des données l'agent administratif pour subvenir à cette tâche

SCOT : Désignation des membres du SCOT :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner comme membres du comité syndical du SCOT Sud Corrèze ;

- MAILLARD Anne et BERNET Christian comme titulaires
- ROQUES Guy et GAUTIER Séverine comme suppléants

TRAVAUX EGLISE DE CHARTRIER : RESTAURATION DES CLOCHES :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des travaux d'entretien des cloches de l'Eglise de CHARTRIER (changement moteur) (deuxième tranche)

TRAVAUX ECOLE DE CHARTRIER :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des travaux de changement des rideaux dans l'école maternelle petite et moyenne sections

LOCATION GITE RURAL SUD ET PRESBYTERE :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la demande d'un nouveau locataire dans le gîte sud à compter du 1er septembre 2022 en remplacement de l'ancien locataire devenant locataire de l'ancien presbytère (locataires du presbytère ayant donné leur congés)

MEDECINE PREVENTIVE :

Les collectivités territoriales doivent disposer pour leurs agents d'un service de médecine préventive en vertu de l'article 108-2

Le centre de gestion propose aux collectivités d'offrir ce service.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité - D'autoriser M le Maire à signer une convention avec le centre de gestion qui régit les modalités lorsqu'une demande de visite médicale devra être déclenchée pour l'un des agents

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE SALLE ALBERT VERLHAC :

Après l'étude des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer les travaux de retenir la proposition de l'entreprise MTL PRO pour un montant TTC de 10 302.00€
Autorise le Maire à signer le devis et à engager les travaux une fois toutes les subventions attribuées

Infos diverses :

Ecole / Inauguration de l'agrandissement de la salle de classe le 6 septembre 2022

SIRTOM / Aire de retournement de la Magaudie (voir accord su SIRTOM)

SIRTOM / Aire de retournement Fleygnac (contacter le propriétaire)

SALLE ROGER DELPY / Création d'un accès entre la salle d'exposition et le bureau du syndicat d'électrification